

# Les 14 mesures prioritaires de l'Artisanat

## REDONNER DU SENS À LA VALEUR TRAVAIL

- 1 - Assurer la protection systématique du patrimoine personnel du chef d'entreprise individuelle
- 2 - Ne plus imposer les bénéfices réinvestis dans les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu
- 3 - Rendre davantage d'entreprises individuelles artisanales éligibles à la prime d'activité

## CRÉER UN CHOC DE CONFIANCE

- 4 - Une baisse de charges sociales patronales
- 5 - ne aide à l'embauche d'un premier salarié ou d'un salarié supplémentaire

## GARANTIR UN TRAITEMENT ÉQUITABLE

- 6 - Une limitation dans le temps du régime de la micro-entreprise

## SAUVER LES TERRITOIRES ET LA RURALITÉ

- 7 - La création de zones de redynamisation rurale avec exonérations sociales et fiscales y compris pour les travailleurs indépendants
- 8 - Un plan national ambitieux en faveur du maintien et du renforcement de l'artisanat de proximité dans les centres-bourgs
- 9 - Un dispositif d'aide à la modernisation des locaux et équipements des entreprises artisanales

## REVITALISER LES CŒURS DE VILLE

- 10 - Adapter la fiscalité locale (Contribution Foncière des Entreprises) pour encourager les activités artisanales
- 11 - Le % Artisanat. Réserver une part de locaux dédiés aux activités artisanales dans les projets d'aménagement des centres-villes et des zones commerciales, avec un loyer modéré adapté aux artisans

## PRENDRE PART À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

- 12 - Appliquer des taux de TVA réduits pour encourager les activités, services et produits respectueux de l'environnement et de la santé des consommateurs
- 13 - Développer des aides spécifiques pour l'achat ou la location de véhicules moins polluants
- 14 - Faciliter l'accès et le stationnement des véhicules professionnels dans les centres-villes